



BON DE RESERVATION

NOM :

ADRESSE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS :

NUMERO DE TEL et PORTABLE :

MAIL :

DATE DU SEJOUR: Duau

Type de GITE :

MONTANT du séjour :

Montant de l'acompte (30%) :

Solde à envoyer (au plus tard 1 mois avant le début du séjour) :

Précisions (Réservation en sus de kit bébé, draps, kit linge ...) :

Nombre de personnes et age enfants :

Animal :

SIGNATURE :

A RENVoyer SIGNE (après confirmation de disponibilités au 05.58.48.95.25). à :

RESIDENCE NATURE ET OCEAN

QUARTIER MOISAN – LA VALLEE - 40660 MESSANGES

Acompte à envoyer par chèque (à l'ordre de Nature et Océan), par chèque vacances ou transfert bancaire (contactez nous pour les coordonnées bancaires).

Conditions générales de Réservation et de vente

Réservation, Paiements et Cautions :

La réservation se fait par téléphone au 05.58.48.95.25. ou 06 82 19 18 24.

Le montant de l'acompte est de 30% du séjour, payable au moment de la réservation.

Une confirmation de réservation vous sera renvoyée sous 48H.

Le solde est à régler au plus tard UN MOIS avant la date d'arrivée.

Le jour de l'arrivée, une caution de 200 Euros est déposée pour l'ensemble du matériel plus une caution de 60€ pour le ménage. Elles seront restituées au vu de l'inventaire et d'éventuels dégâts à la fin du séjour.

TARIFS :

Les tarifs comprennent la consommation d'eau et d'électricité ainsi que l'accès à la piscine, au spa mais ne comprennent pas la taxe communale de séjour qui sera perçue en sus (0.99€/j/p en 2011).

La place de parking extérieure est gratuite. En saison et en haute saison, la location se fait uniquement à la semaine à partir du samedi.

Heures d'arrivée et de départ :

L'entrée dans la location peut s'effectuer à partir de 16h. Le jour du départ, la location doit être libérée avant 10h et remise dans l'état initial de propreté.

Annulation :

En cas d'annulation à plus de 4 mois du séjour, seront retenus des frais forfaitaires de dossier de 150€.

Si l'annulation intervient entre 1 mois et 4 mois avant le début du séjour, l'acompte sera retenu intégralement.

En cas d'annulation entre 15 et 30 jours avant le début du séjour, une indemnité de 60% du séjour sera retenue par la résidence.

A moins de 15 jours du début du séjour, 100% du montant du séjour sera retenu.

Une assurance annulation facultative est proposée sur notre site.

Animaux :

Les petits animaux sont admis dans la location (maximum 2) à condition d'avoir été déclarés lors de votre réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents, de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et sortis à l'extérieur de la résidence pour leurs besoins.

Leur carnet de vaccination à jour doit être présenté à l'arrivée.

Un supplément de 5 Euros par jour et par animal domestique sera appliqué.

En aucun cas l'animal ne peut être laissé seul dans la location.

Le locataire s'engage à nettoyer parfaitement la location à la fin de son séjour. Dans le cas contraire la prestation « Ménage » lui sera facturée, soit 60 Euros